

COALITION

pour le contrôle des armes / for Gun Control

www.guncontrol.ca

16 ans après le massacre

- Pour diffusion immédiate -

Montréal, le 5 décembre 2005 – À la veille du 16ème anniversaire du massacre de l'École Polytechnique, la Loi canadienne sur les armes à feu subit toujours les attaques de ses détracteurs, malgré les améliorations évidentes qu'elle a permis en matière de santé publique. Les Canadiens marqueront l'anniversaire du 6 décembre en se souvenant des victimes de violence perpétrée avec des armes à feu et en continuant à soutenir les lois canadiennes sur le contrôle des armes.

« Il y a seize ans, un homme est entré à l'École Polytechnique, a séparé les étudiants des étudiantes et a tiré sur 24 personnes, tuant ainsi 14 femmes. L'une d'entre elles était ma soeur, Geneviève Bergeron. Depuis, les familles des victimes se sont battues, malgré leur douleur, pour s'assurer que ces morts ne soient pas vaines. Nous avons travaillé pour prévenir la violence envers les femmes et avons lutté pour avoir au Canada l'une des meilleures lois du monde sur le contrôle des armes. Notre loi est une commémoration permanente en souvenir de ma soeur, des autres femmes qui ont perdu la vie ce jour-là et de toutes les victimes de violence commise à l'aide d'armes à feu au Canada », a affirmé **Catherine Bergeron**.

Selon **Jan Reimer**, du Alberta Council of Women's Shelters, « nous devons continuer à défendre la loi. Plus de 70 groupes de femmes, y compris les maisons d'hébergement, ont défendu la Loi sur les armes à feu et l'ont qualifiée d'essentielle à la prévention de la violence faite aux femmes. L'accès aux armes est l'un des cinq principaux facteurs de risque des homicides au sein de la famille. Il importe d'éviter que ces armes soient utilisées contre les femmes et les enfants. »

D'après **Rebecca Peters**, directrice du RAIAL, le Réseau d'action international sur les armes légères, « c'est dans leurs foyers que les femmes sont le plus à risque d'être victimes de violence commise avec des armes à feu. Notre récent rapport, *Armes à feu : les femmes en danger*, élaboré avec Amnistie Internationale et Oxfam International, révèle que la loi canadienne permet d'accroître la sécurité des femmes. Les groupes pro-armes continuent à défendre leur « droit » de posséder des armes, alors qu'un tel droit n'existe pas ici. En vertu du droit international, une nation a le devoir de protéger ses citoyens, particulièrement les femmes et les enfants, contre la violence commise avec des armes à feu. »

Wendy Cukier, professeure à l'Université Ryerson et présidente bénévole de la Coalition pour le contrôle des armes à feu, signale que, « bien que la prévention soit difficile à mesurer, nous savons qu'en moyenne, 500 personnes de moins perdent la vie par arme à feu par rapport à 1989. Les suicides, homicides et accidents commis avec arme à feu ont diminué. Le nombre de meurtres de femmes commis avec arme a chuté de plus de 60%, contre 30% pour les meurtres sans arme à feu. Le nombre et le taux de décès par arme à feu sont à leur plus bas depuis 30

ans. Les vols commis avec arme ont diminué de 40%. La police consulte le nouveau système environ 5000 fois par jour et plus de 5 400 affidavits ont ainsi pu être fournis dans le cadre de procédures judiciaires impliquant des armes. Nous sommes plus en sécurité aujourd'hui qu'il y a 16 ans, bien qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous entrons de nouveau en période électorale et le parti Conservateur menace d'abroger la loi. Il est difficile de croire que 16 ans après le massacre et 10 ans après l'adoption de C-68, nous nous battions toujours pour protéger une loi appuyée par la majorité des Canadiens, la police et les experts. Nous devons continuer à défendre nos lois sur les armes à feu ».

	1989	1995	aujourd'hui	
Nombre total de décès par arme à feu (homicides, suicides et accidents)	1367	1125	816	2002
Homicides commis avec arme à feu	218	176	172	2004
Homicides commis avec fusil de chasse	131	61	37	2004
Homicides commis avec d'autres types d'arme à feu	87	115	135	2004
Homicides commis sans arme à feu	439	412	450	2004
Homicides de femmes commis avec arme à feu	74	43	28	2003
Vols commis avec arme à feu	6,442	6,692	3,877	2003